



## Aidez moi urgent, titre de sejour

Par **punkyL**, le **14/10/2009** à **18:38**

Bonjour,

je suis étudiante marocaine en France et cette année je dois renouveler mon titre de séjour. Je ai déposé a la mairie mon dossier et ils m'ont donné une attestation valable de 3 mois où il y'a un cachet de la mairie en attendant le récépissé . après ils m'ont rappelé me disant qu'en fait il faut aller déposer le dossier a la préfecture de Grenoble et pour cela je dois prendre un rendez vous sur internet. je suis allé prendre un rdv et ils m'ont envoyé un mail confirmant cela pour le 24 décembre ! Or je dois absolument partir au Maroc le 24 octobre. Je n'ai pas de récépissé mais juste l'attestation de renouvellement. je ne sais pas si je peux sortir et entrer en France avec ceci ??

Et merci d'avance.

Par **anais16**, le **16/10/2009** à **16:05**

Bonjour,

je vous déconseille de partir sans votre récépissé de renouvellement. Tentez de vous présenter avant à la préfecture pour voir si un dépôt plus tôt n'est pas possible, à titre dérogatoire.